

EDITORIAL

La Médecine du Travail : *L'incomprise*

La médecine du travail, est une spécialité médicale très ancienne comme en témoigne les recueils d'observations datant de l'antiquité, mais sa première véritable individualisation remonte à la fin du XVII^{ème} siècle grâce aux travaux de Ramazzini (Modene – Italie) qui a établi la relation entre certaines pathologies et des expositions professionnelles particulières.

Cette spécialité médicale dont la vocation est l'étude de l'impact des dangers potentiels liés au travail et au milieu professionnel sur la santé du travailleur et la mise en place de programmes adéquats de prévention a été un élément essentiel dans les stratégies de développement socio-économique des pays développés.

Malheureusement la plupart des pays émergents dont la Tunisie continuent à occulter les préoccupations médicales liées au travail tout en affichant un fatalisme déconcertant voire dangereux.

En effet, alors qu'on en a le plus besoin, la médecine du travail en Tunisie n'a cessé depuis plus de trois décennies d'être scotomisée par les différents programmes de la santé publique et continue à faire face à des difficultés d'ordre administratif, conceptuel et organisationnel.

Malgré une volonté politique circonstancielle affichée en sa faveur dans les discours des responsables, cette spécialité reste dans notre pays la plus sinistrée et laisse supposer qu'en réalité elle n'est connue que superficiellement et qu'elle reste **incomprise** par la majorité de ceux qui la gèrent. Certains la considèrent à tort comme une médecine de soins dans les entreprises, d'autres comme une médecine de contrôle de l'absentéisme des salariés et d'autre comme médecine communautaire.

Cette confusion et cette incompréhension n'ont fait que porter préjudice à la médecine du travail Tunisienne, à ses objectifs, à ses praticiens et d'une manière générale à la communauté, faisant d'elle très souvent un décor factice, inutile et onéreux.

Enfin, ce constat doit inciter tous les acteurs de la médecine du travail : universitaires, chercheurs, médico-administratifs et praticiens de 1^{ère} ligne à se concerter et à agir ensemble pour rehausser cette spécialité à la place qui lui échoit et pour amener les décideurs à l'inclure dans tous les programmes socio-économiques et à la considérer désormais non pas comme une charge supplémentaire mais comme un élément fondamental de promotion et de préservation de notre principale et précieuse richesse : notre **capital humain**.

Pr. Rafik GHARBI

**Président de la Société Tunisienne
de Médecine du Travail**